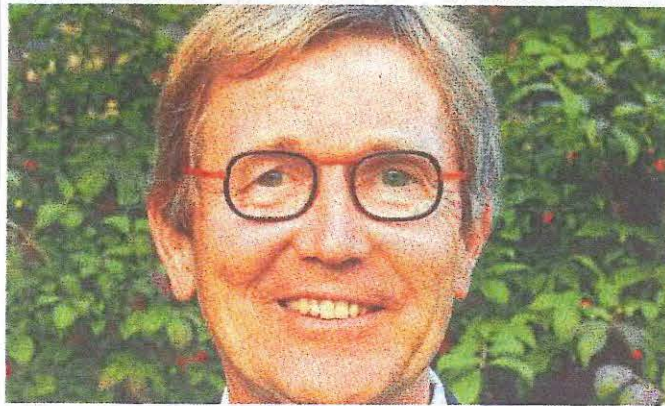


## Dotations de l'État : les communes rurales impactées



L'économiste Yann Le Meur estime que la baisse de dotation par l'État résulte de son « incapacité technique à empêcher les effets pervers d'un système mal conçu ».

Économiste, spécialiste des finances locales, Yann Le Meur, originaire de Châteauneuf-du-Faou revient sur les problèmes de baisse des dotations de l'État envers les collectivités territoriales.

► **Le président de la République a indiqué que toutes les communes verraient en 2018 leurs dotations maintenues, ajoutant que ceux qui disent le contraire racontent des « carabistouilles ». Est-ce exact ?**

Au moment où le président disait cela, on savait déjà que 47 % des communes voyaient leur dotation baisser et, pour nombre d'entre elles, de manière très sévère. Le Président a dû se tromper dans ses fiches. Certains maires n'en sont pas encore revenus !

► **Comment expliquer des chutes parfois brutales des dotations dans certaines communes, et cela était-il prévisible ?**

Les fortes variations enregistrées sont la conséquence des décisions de fusion de communautés prises deux ans auparavant. On assiste alors à un phénomène mathématique de transferts conduisant à des variations, sans cause réelle, des dotations reçues par les communes. Ces bouleversements sont favorables aux uns et défavorables aux autres. Mon équipe de recherche a depuis longtemps identifié ce phénomène attendu et nous avons simulé, pour qui le demandait, les montants des

variations de dotations communales qu'une fusion entraînerait à terme. Dans ces cas-là, toujours si c'est souhaité, nous travaillons aussi à construire par anticipation des systèmes de régulation adaptés au problème qui adviendra deux ans après.

► **Quel est l'impact au niveau des communes rurales ? Ne voit-on pas à nouveau les grandes villes privilégiées ?**

Il se trouve que ces transferts se font surtout au détriment de petites communes pauvres au profit de communes plus grandes et plus riches. Mais il ne s'agit pas d'une volonté de l'État de pénaliser la ruralité, mais plutôt de son incapacité technique à empêcher les effets pervers d'un système mal conçu, alors que des voix autorisées cherchent à alerter et à proposer des solutions.

► **Vous avez dénoncé le refus de transparence du Ministère en matière de données publiques. Où en est-on ?**

Il semble que cela soit en ce moment en train de bouger. Nous n'y sommes pas pour rien, je dois dire. Le scandale était que l'État privait les élus des capacités élémentaires de compréhension et de prévision de leurs dotations. J'ai alors rédigé une « supplique » mettant en évidence le problème de l'empêchement d'accès aux bases de données essentielles pour expertiser les dotations de l'État. Elle a bien circulé et il semble que le Ministère a fini par céder.